



Doc. 13085
21 janvier 2013

Dialogue postsuivi avec la Bulgarie

Amendement¹ n° 11

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 17.5.5, insérer le paragraphe suivant:

« assurer et garantir l'égalité de chances des membres de minorités en matière d'emplois dans le secteur public. »

Déposé par:

GÜNDEŞ BAKIR Pelin, Turquie, GDE
DİŞLİ Şaban, Turquie, PPE/DC
ERKAL KARA Tülin, Turquie, PPE/DC
IORDACHE Florin, Roumanie, SOC
PREDA Cezar Florin, Roumanie, PPE/DC
RZAYEV Rovshan, Azerbaïdjan, PPE/DC
TÜRKEŞ Ahmet Kutalmış, Turquie, GDE

1. 2013 - Première partie de session

